Programme

- Introduction
- La syntaxe de la LP
- La sémantique de la LP
- Equivalence logique et Substitution
- Conséquence logique
- Modélisation
- Théorie de la preuve
- Méthode des séquents
- Formes normales et clausale
- Méthode de résolution
- Méthode de Davis et Putnam

Origine

- Méthode de démonstration constituée d'une seule règle (dite règle de résolution) permettant de produire une clause à partir de clauses existantes. Cette règle est appliquée itérativement jusqu'à tomber sur la clause vide
- Cette méthode permet de déterminer si une forme clausale est insatisfiable, elle permet donc de savoir si
 - Une fbf est insatisfiable (en passant à sa forme clausale)
 - Une fbf C est la conséquence logique d'un ensemble de fbf $\{H_1,...H_k\}$ (en passant à la forme clausale de $H_1 \land ... \land H_k \land \neg C$)
 - Une fbf F est valide (en passant à la forme clausale de ¬F)
- Cette méthode généralisée à la logique des prédicats et restreinte aux clauses de Horn est à la base du langage Prolog

Règle de résolution

Définition

« Soit $C = \{p, L_1, ..., L_k\}$ et $C' = \{\neg p, M_1, ..., M_m\}$ deux clauses ayant des littéraux opposés, la **résolvante** de C et C' selon p est la clause $res(C, C', p) = \{L_1, ..., L_k, M_1, ..., M_m\}$ obtenue par union des littéraux restants »

• Exemple:

- $res(\{\neg p,q,r\},\{p,q,\neg s\},p) = \{q, r, \neg s\}$
- $res (\{\neg p, q, r\}, \{p, \neg q, \neg s\}, p) = \{q, \neg q, r, \neg s\}$
- $res (\{ \neg p, q, r\}, \{ p, \neg q, \neg s\}, q) = \{ p, \neg p, r, \neg s \}$
- $res({\neg p},{p},p) = \emptyset$

Séquence de résolutions

Soit F une forme clausale et C une clause, on dit que C a été produit à partir de F par une séquence de résolution, et l'on note $F \vdash_{res} C$, s'il existe une séquence finie de clauses $(C_1, C_2, ..., C_r)$ avec :

- $-C_r = C$
- et pour tout i=1,...,r :
 - C_i est dans F
 - ou C_i est une résolvante de deux clauses précédentes de la séquence (i.e. il existe l<i et k<i tels que C_i est une résolvante de C_l et C_k)

Démonstration par résolution

 La méthode de résolution est un système de démonstration correct et complet pour les formes clausales :

Soit F une forme clausale : F est insatisfiable ssi $F \vdash_{res} \emptyset$

 On peut présenter res comme un système formel de démonstration comportant un axiome et une règle :

$$\frac{\Delta, \, \mathsf{D} \mathsf{V} \mathsf{p}, \, \mathsf{D}' \mathsf{V} \mathsf{\neg} \mathsf{p}, \, \mathsf{D} \mathsf{v} \mathsf{D}' \, \vdash}{\Delta, \, \mathsf{D} \mathsf{V} \mathsf{p}, \, \mathsf{D}' \mathsf{v} \mathsf{\neg} \mathsf{p} \, \vdash}_{\mathsf{r\'esolution}}$$

Où : Δ est un ensemble de clauses,
 ⊥ représente la clause vide,
 D et D' sont des disjonctions (possiblement vides) de littéraux,
 p est un symbole propositionnel

Exemple de production de la clause vide

Une forme clausale F est insatisfiable ssi $F \vdash_{res} \emptyset$

• Soit F= {C₁,C₂,C₃,C₄,C₅,C₆} avec :

$$C_1 = \{a,d\}$$

$$C_2=\{c,\neg d\}$$

$$C_3 = {\neg a,e}$$

$$C_7 = res(C_1, C_2) = \{a, c\}$$

$$C_9 = res(C_4, C_8) = \{a\}$$

$$C_{11} = res(C_3, C_9) = \{e\}$$

$$C_{13} = res(C_2, C_{12}) = {\neg d}$$

$$C_4 = \{a, e\}$$

$$C_5 = {\neg c, \neg e}$$

$$C_6 = {\neg a,d}$$

$$C_8 = res(C_5, C_7) = \{a, \neg e\}$$

$$C_{10} = res(C_6, C_9) = \{d\}$$

$$C_{12} = res(C_5, C_{11}) = {\neg c}$$

$$C_{14} = res(C_{10}, C_{13}) = \emptyset$$

Donc F est insatisfiable

Autre exemple de production de la clause vide

Une forme clausale F est insatisfiable ssi $F \vdash_{res} \emptyset$

• Soit $F = \{C_1, C_2, C_3, C_4, C_5, C_6\}$ avec :

$$C_1 = \{a,d\}$$

$$C_2=\{c,\neg d\}$$

$$C_3 = {\neg a,e}$$

$$C_7 = res(C_1, C_6) = \{d\}$$

$$C_9 = res(C_3, C_4) = \{e\}$$

$$C_{11} = res(C_9, C_{10}) = \emptyset$$

$$C_4 = \{a, e\}$$

$$C_5 = {\neg c, \neg e}$$

$$C_6 = {\neg a,d}$$

$$C_8 = res(C_2, C_5) = {\neg d, \neg e}$$

$$C_{10} = res(C_7, C_8) = {\neg e}$$

Optimisation

 Si plusieurs résolvantes peuvent être calculées à partir de deux clauses C et C' alors ces résolvantes sont logiquement équivalentes et valides

=> on se contentera donc de noter **res(C,C')** la résolvante de deux clauses

 Comme on a vu qu'une clause valide peut-être éliminer d'une forme clausale sans changer sa sémantique, on ne cherchera pas à produire de telles clauses par résolution

=> On limitera l'application de la règle de résolution à deux clauses ayant un unique littéral opposé

Propriété

- Propriété : la règle de résolution produit une conséquence logique {C, C'} ⊨ Res(C,C')
- Idée de la preuve :
 - 1. C et C' ne peuvent pas être vide sinon on ne peut pas appliquer la règle de résolution
 - 2. Soit p le symbole de la résolution et C la clause ayant le littéral p : on a donc $res(C,C') = C\setminus\{p\} \lor C'\setminus\{\neg p\}$.
 - 3. Par cas montrons que pour tout I modèle de C et C', I est un modèle de res(C,C')
 - Si I(p)=1 alors val(¬p,I)=0 (sém. du ¬); comme val(C',I)=1 il faut (sém. du v) que val(C'\{¬p},I)=1; on a alors (sém. du ∨) val(res(C,C'),I)=1
 - Si I(p)=0 : comme val(C,I)=1 il faut (sém.du v) que val(C\{p},I)=1 ; on a alors (sém. du v) val(res(C,C'),I)=1

Théorème de correction et complétude de la méthode de résolution

Une forme clausale F est insatisfiable ssi $F \vdash_{res} \emptyset$

- Correction :
 - Lemme: Si F contient deux clauses C, C' et si F ∪ {res(C,C')} est insatisfiable alors F est insatisfiable
 - Preuve par récurrence sur la longueur de la démonstration (le nombre d'applications de la règle de résolution)

Complétude :

- Lemme: Soit L un littéral d'une forme clausale F et soit F[L] la forme clausale obtenue en supprimant les clauses contenant le littéral L et en supprimant le littéral opposé à L dans les autres clauses de F, on a : si F insatisfiable alors F[L] insatisfiable
- Preuve par induction sur le nombre n de symboles propositionnels de F

La méthode de résolution en pratique...

- Dès qu'une formule est finie, alors on peut exhiber un algorithme qui produit toutes les résolvantes possibles à partir de cette forme clausale
 - Ainsi la méthode de résolution fournie une procédure de décision pour la logique des propositions
 - La complexité d'un tel algorithme est exponentielle en nombre de littéraux
 - Il existe un algorithme polynomial pour les formes clausales dont les clauses sont réduites à 2 littéraux (2-SAT)
 - Le problème de la satisfiabilité d'une proposition est NP-complet dès 3-SAT
- Différentes stratégies adaptées à des Formes Clausales particulières :
 - Largeur
 - SLD Résolution (celle de Prolog) est complète sur les clauses de Horn contenant exactement un littéral positif
 - Unit résolution complète sur les clauses de Horn

Application

Soit le problème :

```
u, (w\Rightarrow u), (w\Rightarrow v), (t\Rightarrow v), (u\Rightarrow (w\lor t)) \models v?

ssi u\land (w\Rightarrow u)\land (w\Rightarrow v)\land (t\rightarrow v)\land (u\Rightarrow (w\lor t))\land \neg v insatisfiable ?

ssi \{\{u\},\{u,\neg w\},\{\neg t,v\},\{t,\neg u,w\},\{\neg v\}\} insatisfiable ?

ssi \{\{u\},\{v,\neg w\},\{\neg t,v\},\{t,\neg u,w\},\{\neg v\}\} insatisfiable ?

ssi \{\{u\},\{v,\neg w\},\{\neg t,v\},\{t,\neg u,w\},\{\neg v\}\}\} \vdash_{res} \emptyset ?
```

- Résolution
 - On a la dérivation : $C_6 = res(C_1, C_4) = \{t, w\}, C_7 = res(C_3, C_6) = \{v, w\}, C_8 = res(C_2, C_7) = \{v\}, C_9 = res(C_5, C_8) = \emptyset$
 - Donc : u, (w⇒u), (w⇒v), (t⇒v), (u⇒(w∨t)) \models v

Application (suite)

Soit le problème :

```
 \begin{array}{c} u,(w\Rightarrow u),(w\Rightarrow w),(t\Rightarrow v)\models v ? \\ ssi\ u\land (w\Rightarrow u)\land (w\Rightarrow w)\land (t\Rightarrow v)\land \neg v \ insatisfiable ? \\ ssi\ \{\{u\},\{u,\neg w\},\{w,\neg w\},\{\neg t,v\},\{\neg v\}\} \ insatisfiable ? \\ ssi\ \{\{u\},\{\neg t,v\},\{\neg v\}\} \ insatisfiable ? \ (supp.\ clauses\ valides\ ou\ ayant\ une\ incluse) \\ ssi\ \{\{u\},\{\neg t,v\},\{\neg v\}\} \ \vdash_{res} \emptyset ? \end{array}
```

- Résolution
 - On calcule l'ensemble de <u>toutes les clauses</u> dérivables par res : Res(F)= $\{\{u\},\{\neg t,v\},\{\neg v\},\{\neg t\}\}\}$
 - $\emptyset \notin Res(F) donc : u,(w \Rightarrow u),(w \Rightarrow w),(t \Rightarrow v) \neq v$

Implémentation de la méthode

- Filtrage initial : on élimine les clauses tautologiques et les clauses qui contiennent une clause incluse
- On se dote d'une implémentation de la règle de résolution résolvable(c,c') vrai si deux clauses sont résolvables résolvante(c,c') qui retourne la clause résolvante de deux clauses résolvables
- On met en œuvre une stratégie en largeur
 - Soit E₀ l'ensemble initial de clauses, on calcule E₁ l'ensemble de clauses produites à partir des clauses de E₀
 - Puis E_2 l'ensemble des clauses produites à partir d'une clause de E_1 et d'une clause de $E_0 \cup E_1$ (inutile de refaire les clauses de E_0 entre-elles)
 - **—** ...
 - A chaque étape, E_i est produit à partir d'une clause de E_{i-1} et d'une clause de E_i avec j<i.
 - Quand aucune nouvelle clause n'est produite on s'arrête.

Stratégie Largeur

appel initial: résolutionLargeur({},FC)

Algorithme: résolutionLargeur

<u>Données</u>: E et N deux ensembles de clauses. L'ensemble des résolvantes des clauses de E sont supposées appartenir à E ou N (et E et N sont disjoints)

<u>Résultat</u>: L'ensemble de clauses obtenues par résolution à partir des clauses de E et N (sans résoudre entre-elles les clauses de E)

```
Var P : ensemble de clauses;
si N={} alors E
sinon

| P ← {};
| pour tout c ∈ N faire
| pour tout c' ∈ E∪N faire
| si resolvable(c,c') alors
| r ← résolvante(c,c');
| si r ∉ E∪N∪P alors P ← P∪{r} finsi;
| finsi;
| finpour;
| résolutionLargeur(E∪N, P);
| finsi;
```

Adaptation à la recherche de la clause vide

Algorithme : clauseVideParRésolution

<u>Données</u>: E et N deux ensembles de clauses. L'ensemble des résolvantes des clauses de E sont supposées appartenir à E ou N (et E et N sont disjoints)

Résultat : vrai si on peut produire la clause vide par résolution à partir des clauses de E et N (sans résoudre entre-elles les clauses de E), faux sinon.

```
Var P : ensemble de clauses:
  si N={} alors faux
  sinon
    si Ø ∈ N alors vrai
    sinon
      pour tout c ∈ N faire
        pour tout c' ∈ E∪N faire
         si resolvable(c,c') alors
           r ← résolvante(c,c');
                                                           On peut optimiser en éliminant les
           si r \notin E \cup N \cup P alors P \leftarrow P \cup \{r\} finsi;
                                                           clauses produites à chaque étape
         finsi;
                                                           qui ont une clause incluse.
       finpour;
     finpour;
     clauseVideParRésolution(EUN, P);
    finsi;
  finsi;
```